

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Observatoire et Promotion du Territoire
12213

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

OBJET : Provence Tourisme : mise en oeuvre de "Marseille Provence 2019 Année de la gastronomie en Provence".

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué au Développement économique et Emploi, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le projet « Marseille Provence Année de la Gastronomie 2019 – MPG2019 » a été présenté à l'Hôtel du Département le 15 décembre 2017.

Il s'inscrit dans la volonté politique du Département de développer et valoriser la filière de la gastronomie, fondamentale en raison de ses liens avec la filière agricole, la culture, la santé publique et un certain art de vivre, facteur d'attractivité et de fréquentation touristique du territoire.

Préparé tout au long de 2018, « Marseille Provence Année de la Gastronomie 2019 » se déploiera sur tout le territoire durant l'année 2019 et au cours du premier trimestre 2020.

Cet évènement sera, de fait, générateur d'une dynamique culturelle, artistique, économique et sociale du territoire. Sa réussite implique la mise en place d'un programme de manifestations ambitieux sur la thématique de l'art de vivre et de la gastronomie organisé autour de temps forts et emblématiques, populaires et festifs, qui rythmeront l'année.

Au vu de sa connaissance, du territoire, des filières « gastronomie » et « œnologie », des acteurs publics et privés et de son expérience (MP2013, Tables du 13), Provence Tourisme pilotera le projet en veillant à ce qu'il réponde aux objectifs suivants :

- faire rayonner le territoire à l'échelle nationale et internationale,
- mobiliser le plus largement possible les habitants de Provence dans une dynamique participative et festive,
- promouvoir l'excellence gastronomique mais aussi agricole, culturelle, touristique, économique, du territoire en mobilisant les acteurs qui incarnent cette excellence,
- proposer à un large public une diversité et richesse d'expériences permettant de sensibiliser les habitants et les visiteurs aux enjeux de l'alimentation et aux réponses que la Provence peut offrir,
- agir globalement, à la fois à l'échelle urbaine et en même temps à l'échelle rurale.

Provence Tourisme proposera une programmation multiple et variée avec des productions directes de manifestations ou temps forts, des coproductions avec des acteurs publics et privés et la labellisation d'évènements existants sur ce thème.

Parmi les évènements organisés on devra retrouver :

- Un projet consacré aux collégiens,
- Un projet dédié aux producteurs agricoles,
- Plusieurs évènements associant des acteurs culturels du territoire en cohérence avec les politiques publiques départementales.

Provence Tourisme impliquera les acteurs publics et privés dans le cadre de deux appels à projets lancés aux 1^{er} et 3^{eme} trimestres 2018.

Le budget nécessaire à la mise en œuvre du projet est estimé à 2 980 000 € Il s'équilibre avec une subvention départementale de 2 500 000 €(Cf. Détail en annexe) qui s'inscrit dans le cadre du droit européen en matière d'aide publique.

L'organisation de cet évènement constitue un service d'intérêt économique général qui autorise notre collectivité à allouer cette subvention publique dont les modalités d'attribution et de contrôle, conformes au droit européen, sont stipulées dans le projet de convention ci-joint. Celui-ci définit pour la période « 2018 - mars 2020 » :

- les obligations de l'association,
- les moyens qu'elle doit mettre en œuvre,
- la gouvernance du projet,
- les modalités de versement de la subvention départementale,
- les modalités de communication,
- les modalités de contrôle et d'évaluation de l'utilisation de la subvention.

En fonction du contenu de la programmation présentée par Provence Tourisme au 1^{er} septembre 2018, un rapport pourra être présenté en Commission permanente pour proposer une somme complémentaire destinée à enrichir la programmation.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

ANNEXE

MARSEILLE PROVENCE ANNEE DE LA GASTRONOMIE 2019 MPG2019

BUDGET PREVISIONNEL 2018

DEPENSES	Montant (€)	RECETTES	Montant (€)
Fonctionnement du pôle	608 000	CD13	2 500 000
Accompagnement juridique	25 000	CD13 : mission de préfiguration	200 000
Programmation évènementielle	1 676 000	Mécénat et partenariats	200 000
Communication	631 000	Recettes et billetterie	50 000
Evaluation	40 000	Ventes espaces publicitaires	30 000
TOTAL	2 980 000	TOTAL	2 980 000